

4

Les prochaines étapes possibles de la lutte contre le commerce illicite de produits médicaux



La lutte contre le commerce illicite de produits médicaux exige une réponse globale et multidimensionnelle, et l'OMC offre un cadre solide pour asseoir les composantes de cette réponse qui ont trait au commerce.

Le pouvoir de rassemblement de l'OMC et l'utilisation coordonnée de ses outils et de ses activités de politique commerciale sont donc essentiels pour que les Membres puissent relever toute une série de défis liés aux pandémies et autres.

Mesures de politique futures

Ci-après figure un ensemble de mesures que les Membres de l'OMC et d'autres parties prenantes peuvent envisager pour élaborer des réponses en matière de politique commerciale ou les renforcer afin de lutter contre le commerce illicite de produits médicaux.

Promouvoir la reconnaissance et la compréhension de la manière dont le commerce illicite de produits médicaux menace la santé et la sécurité des personnes et compromet la croissance économique et les possibilités de développement des personnes et des sociétés.

Coordonner les efforts avec les secteurs public et privé pour améliorer la qualité et l'analyse des données sur le commerce des produits médicaux.

Sensibiliser à la valeur des règles et des activités de politique commerciale de l'OMC dans la lutte contre le commerce illicite de produits médicaux.

Renforcer la collecte de données et en encourager le partage pour exploiter tout le potentiel offert par la gestion des risques et d'autres outils commerciaux afin de limiter les possibilités de commerce illicite de produits médicaux.

Explorer l'utilisation des outils numériques modernes pour soutenir les efforts des autorités douanières et réglementaires afin de relever les défis particuliers posés par le commerce électronique dans la lutte contre le commerce illicite de produits médicaux.

Utiliser les règles et les activités de l'OMC pour renforcer les contrôles aux frontières et les contrôles réglementaires des produits médicaux afin de gérer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et encourager l'utilisation de ces mesures – en plus des technologies avancées – pour préserver l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement et lutter contre le commerce illicite.

Exploiter les mécanismes existants de l'OMC, entre autres, pour encourager une plus grande coopération en matière de commerce illicite de produits médicaux au sein des Membres de l'OMC et entre eux, ainsi qu'entre les organisations internationales, depuis



le micro-niveau du partage des données et des informations sur les activités de commerce illicite jusqu'au macro-niveau du partage des meilleures pratiques et de la coordination des réponses de politique.

Renforcer le dialogue et l'échange d'informations sur le commerce illicite de produits médicaux au sein des comités pertinents de l'OMC.

Soutenir une réponse coordonnée et multilatérale face au commerce illicite de produits médicaux en assurant la fourniture de formations, de ressources et d'autres formes d'assistance technique pour renforcer la capacité des pays en développement et des PMA Membres.

Envisager le développement de nouveaux cadres de formation tels qu'un mécanisme dédié au renforcement des capacités des infrastructures nationales de la qualité.

Abréviations

ADPIC	aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFE	Accord sur la facilitation des échanges
CNFE	comité national de la facilitation des échanges
DPI	droit de propriété intellectuelle
INQ	infrastructure nationale de contrôle de la qualité
ODD	objectif de développement durable
OTC	obstacles techniques au commerce
PMA	pays moins avancé
SPS	sanitaire et phytosanitaire



Bibliographie

Belford, A., Cerniauskas, S., Civillini, M., et Westerberg, O. (2020), « Questionable paperwork lets fake and faulty masks flood Europe » (*Organized Crime and Corruption Reporting Project*, 2 juillet 2020).

Beverelli, C. et Ticku, R. (2022), « Reducing tariff evasion: The role of trade facilitation », *Journal of Comparative Economics* 50(2):534-554.

Daragahi, B. (2020), « The factories pumping out dangerous fake masks » (*The Independent*, 26 mars 2020).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020a), « Illicit Trade in a time of crisis » (*Note du Président*, 23 avril 2020).

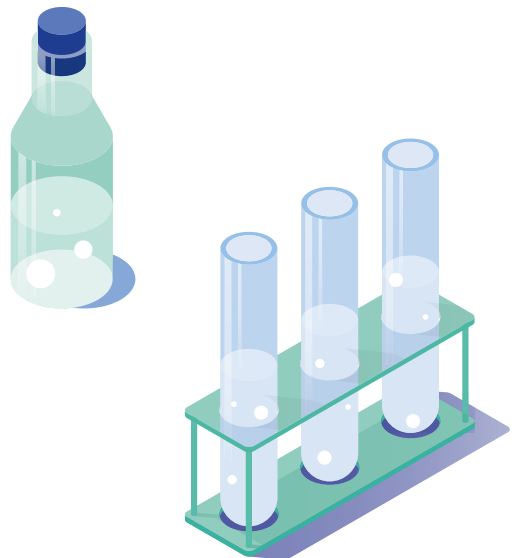
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2020b), « Trade in fake medicines at the time of the COVID-19 pandemic » (*Note du Président*, 10 juin 2020).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) (2020), *Trade in Counterfeit Pharmaceutical Products*, Paris, Éditions OCDE.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) (2021), *Global Trade in Fakes: A Worrying Threat*, Paris, Éditions OCDE.

Organisation mondiale des douanes (OMD) (2022), « The STOP II Project ends on a high note with outstanding results » (*Newsroom*, 11 juillet 2022).

Organisation mondiale de la santé (OMS) (2017), *WHO Global Surveillance and Monitoring System for Substandard and Falsified Medical Products*, Genève, OMS.



Crédits d'image :

Couverture (de gauche à droite) :

© Irina_Strelnikova/iStock ; © FDA.

Pages 1, 2, 7, 10 (haut et milieu), 19, 28, 31 :

© Irina_Strelnikova/iStock.

Page 3 : © WTO/Jay Louvion.

Page 6, 23, 30, troisième de couverture :

© Arina Gladysheva/iStock.

Page 9 : © FotografiaBasica/iStock.

Page 10 (bas) : © alexialex/iStock.

Page 16 (de haut en bas) :

© ojogabonitoo/iStock ;

© Supirloko89/iStock ; © filo/iStock.

Pages 5, 17, 29 : © FDA.

Page 25 : © Isovector/iStock.

Organisation mondiale du commerce
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 2
Suisse
Tel: +41 (0)22 739 51 11
www.wto.org
Adresse électronique : publications@wto.org

Librairie en ligne de l'OMC
<http://onlinebookshop.wto.org>

© Organisation mondiale du commerce 2022
ISBN (version imprimée) :
978-92-870-7327-3
ISBN (version électronique) :
978-92-870-7328-0

Rapport conçu par Triptik.
Imprimé par l'Organisation
mondiale du commerce.



Lutte contre le commerce illicite de produits médicaux

Renforcer la coopération internationale pour une meilleure santé

Les règles de l'OMC appuient les mesures visant à résoudre le problème du commerce illicite en favorisant la transparence et la prévisibilité, et en jetant les bases de contrôles aux frontières et de contrôles réglementaires renforcés ainsi que d'une coopération accrue.

Cette publication fait le tour des outils et activités de l'OMC susceptibles d'aider les Membres de l'Organisation à lutter contre le commerce illicite de produits médicaux.